



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 octobre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 octobre 2003

**Aménagement de l'Avenue de Paris - Avenant n°2 au marché de
maîtrise d'oeuvre pour étude d'adaptation du projet suite aux
recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard NEBAS donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN

Voirie Circulation Sécurité Routière**Aménagement de l'Avenue de Paris - Avenant n°2 au marché de maîtrise d'oeuvre pour étude d'adaptation du projet suite aux recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Par délibération du 15 octobre 2001, le Conseil Municipal a autorisé le lancement d'un appel d'offres pour la désignation d'un maître d'oeuvre concernant l'aménagement de l'avenue de Paris. Le marché a été attribué au Cabinet Ouest Infra (bureau d'études basé à Nantes).

En séance du 28 juillet 2002, le Conseil Municipal a adopté l'Avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre validant l'avant projet et fixant le coût prévisionnel des travaux sur lequel le maître d'oeuvre s'engage.

Suite aux recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France demandant une modification esthétique du projet pour mieux l'intégrer à son environnement sur le plan architectural, il a été demandé au maître d'oeuvre d'étudier une adaptation de son projet.

La recomposition de l'espace nécessite en fait une reprise complète de l'étude dans la définition géométrique et structurelle des différents revêtements ainsi que l'élaboration d'un nouveau plan de nivellement adapté aux nouvelles contraintes du projet.

L'intervention du Cabinet Ouest Infra, chiffrée suivant les prix unitaires du bordereau de décomposition des honoraires du marché, s'élève à 40 031,62 € TTC.

La réalisation de cette étude complémentaire engendre un dépassement par rapport au montant des honoraires fixés par l'avenant n°1 ce qui porte au global le montant du marché à :

$$286\ 910,34 + 40\ 031,62 = 326\ 941,96 \text{ € TTC}$$

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
 L'Adjointe au Maire

Fabienne RAVENEAU